



QR code pour  
accéder aux cartes  
sur le site  
du Lac Pour Tous

## Léman : Charte du « Lac Pour Tous »

En signant cette charte, je soutiens les positions défendues par l'association :

- L'application de la loi sur la servitude de marchepied le long du rivage lémanique français doit progresser pour atteindre la continuité prévue depuis la loi sur l'eau de 2006 et les amendements de 2015.
- La défense de l'accès libre et permanent au littoral ainsi qu'aux domaines publics du littoral, doit être effective et indiquée.
- La baignade le long des propriétés publiques doit être autorisée partout où c'est possible.
- La protection du littoral, de sa biodiversité pour les zones officiellement répertoriées, de son paysage lacustre, de son patrimoine naturel, historique et culturel sont une priorité.
- Le soutien à toute intervention favorisant les déplacements doux et durables sur le littoral est une priorité.
- Le droit à usage de la servitude de marchepied va de pair avec le respect de la propriété privée et de la protection de l'environnement ; la pratique du marchepied doit se faire dans une relation apaisée entre marcheurs et propriétaires.

En Conséquence je m'engage par la présente charte à :

- ✓ Respecter la propriété privée en veillant à bien passer sur le passage de la servitude réglementaire selon l'aménagement choisi par le propriétaire et sans pénétrer plus à l'intérieur de la propriété.
- ✓ Réserver les arrêts ou pauses de marche sur les linéaires des propriétés publiques.
- ✓ Respecter les arrêtés municipaux des communes traversées et des dispositions légales en général.

QR code pour  
signer la charte  
du Lac Pour Tous  
sur [change.org](https://change.org)

